

Réf: Dossier N° 089698

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « YOËLAMINE »

Siège social Abidjan, Bingerville, FEH KESSE, Lot 807, Ilot 87

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14/02/2022 reçus par Me Yolande FOLDAH-KOUASSI, et enregistrés au CEPICI le 21/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YOËLAMINE »

Objet :  
-HÔTELLERIE  
-TRAITEUR  
-ÉVÉNEMENTIEL  
- RESTAURATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

La société pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profil d'autres entreprises, sociétés ou tiers sous réserves des dispositions légales apparentes. La société exercera tant son activité en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger.

La société pourra prendre la location-gérance de tout fonds de commerce, prendre des participations de tous les sociétés existantes ou à créer de façon générale, la société pourra réaliser toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles et financières, importer ou exporter des marchandises non-prohibées se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) actions de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Siège social : Abidjan, Bingerville, FEH KESSE, Lot 807, Ilot 87

Dirigeant(s) : Mme GBELIA DEZA CARINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02368 du 29/04/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18315/GTCA/RC/2022 du 29/04/2022

